



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli studenti di scuole universitarie
Uniu svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch
CH - 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Berne, le 29 Mai 2009
Aux médias

*„Menschen, deren Leben durch eine Entscheidung berührt und verändert wird, müssen an dem Prozess, der zu dieser Entscheidung führt, beteiligt sein und gehört werden.“
John Naisbitt, repräsentant du ministre de l'éducation du président Kennedy*

Prise de position de position de l'UNES concernant le message du Conseil fédéral sur la *loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE)*

Pas de message positif pour les étudiant-e-s- la Suisse reste un pays en voie de développement en ce qui concerne la codécision!

L'UNES salue la publication du message du Conseil fédéral sur la LAHE: ce thème important est enfin à nouveau d'actualité. Nous accueillons également positivement la simplification des structures et l'objectif d'améliorer la coordination. Il est central pour le paysage suisse des hautes écoles que ce projet passe maintenant aux chambres fédérales pour y être retravaillé de façon constructive.

Il faut cependant regretter le fait que la participation des étudiant-e-s ait à nouveau été abordée de façon frileuse. Ce projet ne prévoit que le strict minimum afin de ne pas être complètement sur la touche en comparaison européenne. L'assurance d'obtenir un droit participatif (en fait, il s'agit seulement d'une participation avec voix consultative) dans le nouveau Conseil des hautes écoles ne doit pas faire oublier que presque aucun réel droit de codécision n'est ancré dans le projet. L'intégration des étudiant-e-s au Conseil d'accréditation permet simplement à la Suisse de répondre aux *desiderata* européens et la prise en compte de la revendication de faire partie des groupes de travail de la future conférence des rectrices/teurs représente le seul point positif du projet, même si en réalité il ne s'agit que d'une reconnaissance du statu quo. **Ceci ne fait que mettre é jour l'insuffisance absolue de la situation actuelle.** Et on ne prévoit même pas les adaptations nécessaires pour respecter les droits considérés de longue date comme des standards au niveau européen; les étudiant-e-s ne sont, jusque là, toujours pas pris-es en compte comme des partenaires égaux.

Le processus de Bologne a rappelé que les étudiant-e-s sont des partenaires à part entière (en Suisse, ce changement de paradigme ne devrait pas seulement concerner l'enseignement mais aussi la collaboration entre les différentes instances). Malgré les promesses que la Suisse a faites dans de nombreuses directives concernant le processus de Bologne, on s'est distingué-e-s jusque là par une retenue particulière dans le domaine de la codécision.

Condition nécessaire pour un partenariat égalitaire avec les étudiant-e-s serait l'ancrage dans cette loi cadre d'une faïtière étudiante avec des droits et des tâches clairement définis.

L'UNES regrette cette position défensive empreinte de la peur de la démocratisation des hautes écoles et espère que les parlementaires apporteront les corrections nécessaires dans ce domaine.

Pour des renseignements complémentaires:

Marco Haller, comité exécutif de l'UNES (en allemand ou anglais): 077 417 74 86

Elena Nuzzo, comité exécutif de l'UNES (en français): 079 235 84 86